



Après 2 ans d'existence, l'AIP France avance !

Si avec l'âge on se bonifie, on est en droit d'être optimiste...

Traditionnellement comme chacune et chacun le sait, le rôle des organisations syndicales est de plusieurs ordres :

- La négociation
- La revendication
- La **défense des droits et intérêts professionnels**, tant collectifs qu'individuels des agents.

Nous allons faire un bref focus sur le troisième point.

La **CFDT** a remonté à plusieurs reprises un certain nombre d'axes d'améliorations à prévoir notamment sur les espaces de **stockage des matériels informatiques** ainsi que sur **l'acheminement du matériel** lors de grosses opérations de déploiement.

Courant mars 2018, un état des lieux a été diligenté par la DRH/SDQVT à l'AIP France.

Nous avons été entendus. La directrice de la DSTI s'est engagée à trouver des solutions pour répondre à nos demandes.

C'est chose faite !

- Un **lieu de stockage adapté** pour le matériel informatique permettant d'y accéder dans des conditions normales sans être obligé de faire le tour (de l'avenue) de France.
- Un **chauffeur** qui facilite grandement le travail des techniciens.

Nous ne pouvons que nous féliciter de ces avancés des conditions de travail pour les agents de l'avenue de France.

Restons attentifs, vigilants et mobilisés avec la CFDT



**EN 2018 AVEC LA CFDT,
DONNEZ UN NOUVEAU VISAGE
AU SYNDICALISME !**

